**Termes de référence pour la consultation pour l’élaboration du plan de contingence SP**

|  |
| --- |
| **Purpose of Activity/Assignment:**  Elaboration d’ un plan de contingence du secteur de la protection sociale |
| **Contexte et justification:**  La République de Djibouti est un petit pays d’Afrique de l’Est, situé à l’entrée de la Mer Rouge, entre l’Erythrée (Nord), l’Ethiopie (Ouest) et la Somalie (Sud) avec une superficie de 23,200 Km². La population totale pour 2017 est estimée à 948,249 habitants selon les dernières estimations de l’Institut national de la statistique (INDS) dont environ 40% sont des enfants (0-18 ans) et 70% de la population vit dans les zones urbaines, avec 60% dans la capitale Djibouti. C’est un pays à revenu intermédiaire (Produit intérieur brut de 1921 dollars par habitant en prix courant en 2017). Le manque d’activités économiques dans les régions de l’intérieur pousse la population rurale vers la ville de Djibouti qui regroupe l’essentiel d’activités. Dans le contexte d’une urbanisation non planifiée les populations issues de l’exode rural ainsi que les afflux de migrants des pays voisins exercent des pressions additionnelles sur les services sociaux de base déjà limités dans la capitale.  La croissance économique continue à se maintenir à un niveau de 7% (2017) grâce au développement des activités portuaires, aux télécommunications, au développement des infrastructures. L’économie est fortement dominée par le secteur tertiaire (77%), les secteurs primaire et secondaire contribuent que respectivement pour 4 % et 19 % au produit intérieur brut. A 47% le taux de chômage reste élevé, plus accentué pour les femmes (63%) et touche de plus en plus aussi les jeunes, y compris ceux qui sont diplômés.  L’enquête de pauvreté (EDAM 4), réalisée en 2017, a montré que malgré le taux de croissance économique moyen de 5% pendant les dernières années, la pauvreté n’a pas reculé de manière significative depuis 2013. En effet l’enquête montre que le taux de pauvreté absolue est de 21% alors qu’elle était de 23% en 2013 et le taux de pauvreté globale est de 36% au lieu de 41% en 2013 avec des disparités importantes entre la ville de Djibouti et les autres régions et entre le milieu urbain et le milieu rural (taux respectivement de 13.6% et 45% ; 14.8% et 62.6%). De plus, le coefficient de Gini est de 0.42, démontrant ainsi la répartition inégale des ressources et une concentration de ces dernières parmi les déciles les plus aisés. Le taux de pauvreté monétaire des enfants se situe à 23% au niveau national et 67% en milieu rural.  Afin de faire face à cette situation le Gouvernement a mis en place une stratégie de protection sociale visant à atténuer les effets de la pauvreté sur les populations les plus vulnérables et mis en place un programme fédérateur de Transfer d’argent aux familles les plus pauvres. Malheureusement la recrudescence des flux de réfugiés et de déplacés internes ainsi que les inondations et autres crises épidémiques/endémiques qui apportent leur lot de dégradations/destructions des infrastructures et pertes d’emploi en plus des pertes humaines et des cheptels mettent à rude épreuves la stratégie de protection sociale qui y apporte des réponses spontanées sans réelles préparations et avec des ressources limitées. Le plan national des contingences élaboré avec l’appui de la Banque Mondiale comporte quelques aspects de réponses liées à la protection sociale mais reste à un niveau de détail très insuffisant. C’est pour palier à ce manque de préparations et au manque des mécanismes claires d’interventions dans le secteur de la protection sociale que le Ministère des Affaires Sociales compte élaborer son propre plan de contingence avec l’appui des partenaires au développement notamment l’UNICEF et le PAM.  **Objectifs de la consultation:**  L’objectif de la consultation est de doter le secteur de la protection sociale d’un Plan National de contingence afin de compléter et rendre la stratégie nationale beaucoup plus sensible aux chocs. De manière spécifique, la mission consistera à identifier et analyser les forces et faiblesses des approches et stratégies utilisées à ce jour par les acteurs du secteur de la protection sociale dans le cadre de la réponse humanitaire aux chocs récurrentes des années passées, donc poser un diagnostique de l’existant, et développer/faciliter un processus participatif d’élaboration du plan national de contingence du secteur de la protection sociale.  Ce processus passera par :   * Un diagnostique de ce qui est fait et a été fait jusqu’à présent dans la protection sociale en matière de réponse aux urgences. * La formulation / mise à jour des scenarios probables et des hypothèses au vu du niveau de risques et détermination pour chaque scenario du nombre possible de personnes affectées et ayant besoin d’assistance. * La planification et l’évaluation, pour chacun des scenarios, des interventions de préparation/prévention/réduction des risques, de réponse (immédiate en urgence) et de relèvement précoce * L’élaboration des protocoles explicitant les « Conduites à Tenir » (SOP) en cas de survenue d’une situation d’urgence soudaine. Ces protocoles identifieront les mesures à prendre par les différents intervenants notamment le Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) ainsi que la séquence dans laquelle ces mesures seront prises ; des checklists standards seront en outre développées. * Le renforcement des capacités (analyse, évaluation des besoins, planification, suivi d’exécution, gestion de l’information coordination, mise à jour du plan,) des acteurs impliqués dans l’élaboration de ce plan et sa mise en œuvre ; * La proposition d’un organigramme sous forme de mécanisme réaliste et fonctionnel d’opérationnalisation du Plan National de Contingence à tous les niveaux d’interventions * L’organisation des exercices de simulation de l’opérationnalisation de ce plan par les acteurs en charge de sa mise en œuvre, * La budgétisation du plan de contingence du secteur de la protection sociale   **Méthodologie et tâches principales**  Le Plan National de contingence du secteur de la protection sociale se veut être un outil de planification anticipée, qui servira à prévoir et à répondre aux problèmes qui pourraient se poser aux acteurs du secteur en cas de survenue des chocs et des crises humanitaires à Djibouti.  Cet outil sera utilisé pour analyser l’impact de crises potentielles et pour s’assurer que des processus adéquats sont prévus à l’avance en vue de réduire les risques et d’être en mesure de répondre à temps et de manière efficace et appropriée aux besoins des populations affectées. Il doit tenir compte des références et standards internationaux en matière de la réponse de la protection sociale en gestion des urgences.  Le plan National de Contingence du secteur de la Protection Sociale sera élaboré de façon participative, mis à jour régulièrement dans l’optique d’aider le Gouvernement et les partenaires du secteur de la protection sociale à s’assurer d’avoir en tout temps des réponses adéquates aux différentes situations d’urgence.  ***Dans un premier temps*** le consultant international/Cabinet mènera un travail d’analyse documentaire à partir notamment du plan national de contingence élaboré par le Secrétariat Exécutif de gestion des Risques et des catastrophes (SEGRC) et tout autres documentations disponibles en matière de la protection sociale en situation d’urgence en vue d’établir un diagnostique de la réponse actuelle aux situations d’urgences dans le secteur.  ***Ensuite*** il y aura des rencontres avec les acteurs de la protection sociale à Djibouti afin de recueillir les avis et attentes mais aussi connaitre précisément le niveau des connaissances de ces acteurs par rapport à la question de la protection sociale en situation d’urgence.  Enfin plusieurs ateliers participatifs coordonnés et facilités par l’équipe les consultants/cabinet seront organisés tout au long du processus de consultation. Ces ateliers sont répartis comme suit :   * Un atelier de formation des acteurs clés sur la protection sociale en situation d’urgence et production d’un guide de formation sur la protection sociale en situation d’urgence * Un atelier de formulation du plan de contingence de la protection sociale où un certain nombre des questions seront abordés avec les scénarios (identification des risques et leurs impacts potentiels sur les populations) et les réponses à apporter sont définies avec à chaque fois les acteurs, le système de coordination et les méthodologies d’action identifiés. L’exercice de simulation qui va clôturer l’atelier de formulation du plan est un élément crucial pour vérifier l’assimilation mais aussi la fonctionnalité des mécanismes mises en place.   ***Enfin le plan de contingence sera budgétisé***. Cette étape de budgétisation sera baséE sur l’exercice de budgétisation effectué par ILO.  **Supervision et conditions de travail:**  Le contrat de Consultation sera signé entre l’UNICEF et le (la) Consultant(e) international sous la supervision du chargé de suivi et évaluation et des Politiques Sociales de l’UNICEF.  Le consultant international aura la charge d’élaborer les Termes de Références du consultant avec l’appui de l’UNICEF et du MASS ainsi que sa supervision. Le contrat du consultant national sera signé avec l’UNICEF mais l’évaluation de son travail sera effectuée par l’expert international.  Une mise à jour hebdomadaire sur l’exécution de la mission sera effectuée par les consultants au cours de laquelle des réajustements techniques pourront être apportés.  Un comité de pilotage présidé par le MASS sera mis en place et composé des départements sectoriels notamment le Ministère de la santé, le Ministère de l’éducation, le Ministère de la Femme et de la Famille, le Ministère de l’intérieur, les partenaires techniques et financiers notamment le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et les acteurs de la société civile et du secteur privé. Ce comité aura pour mission de valider tous les produits de la consultation.  Les consultants devront se conformer au code de conduite des activités menées par les Nations Unies particulièrement les considérations liées à l’éthique.  Les consultants seront basés au Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités où un espace de travail leur sera aménagé mais se rendra aussi au bureau de l’UNICEF pour des réunions ponctuelles.  Les déplacements sur le terrain seront planifiés et organisés avec l’assistance de l’UNICEF en collaboration avec le MASS et pris en charge complétement par le consultant international qui devra intégrer dans sa proposition technique tous les éléments relatifs à la logistique de son travail. En ce qui concerne les frais d’organisation des réunions, ateliers et formation elles seront pris en charge par l’UNICEF et mis en œuvre par le MASS. Les consultants devront disposer de leurs propres équipements de travail.  **Rémunération, évaluation des performances et termes de paiement**  L’offre technique couvrira l’approche méthodologique pour effectuer le travail demandé et la compréhension des TdRs et les éventuels commentaires et suggestions formulées par les postulants seront des éléments clés de l’évaluation de l’offre technique.  L’offre financière couvrira les dépenses suivantes :   * Le coût par livrable * Perdiems en fonction de jours présents dans le pays * Coût de la logistique relative à la mission   Tout autre frais sera à la charge du consultant, notamment visa et vaccins. Le consultant devra fournir une preuve de sa couverture médicale le couvrant durant la période de la consultation.  Le consultant sera payé à la soumission de factures relatives aux différents livrables, sous réserve de validation par le superviseur de la consultation et se fera sur la base des livrables comme suite :   * 20% à la soumission du rapport de démarrage validé, * 30% à la soumission du rapport sur le diagnostique de la protection sociale validé * 20% à la soumission du rapport de formation et du guide de formation en matière de protection sociale en situation d’urgence. * 30% à la soumission du document sur la protection sociale en situation d’urgence budgétisé et validé   L’évaluation des consultants se basera sur :  La mise à jour régulière des progrès par rapport au processus d’élaboration du plan de contingence entre les consultants et le superviseur  La livraison à temps de tous les produits attendus de la consultation  La satisfaction de la qualité des documents produits  **Processus de soumission et évaluation des offres**  Les candidats intéressés devront postuler directement sur le site internet de l’UNICEF [www.unicef.org/employ](http://www.unicef.org/employ) en incluant les documents suivants avant le :   * Le formulaire de soumission * Un CV à jour et une lettre de motivation * Les propositions technique et financière indiquant les dates de disponibilités * Des exemplaires de travaux similaires réalisés   Chaque soumission devra inclure le taux journalier des honoraires ainsi que les autres frais    L’évaluation des offres se fera sur la base des critères suivants:   * Diplômes académiques des candidats * Expériences dans le domaine de la protection sociale en situation d’urgence * Offre technique (une attention particulière sera accordée à la revue critique des présents TdRs) * Offre financière * Fourniture de la preuve de réalisation des travaux similaires |
|  |
| **Child Safeguarding**  Is this project/assignment considered as “[Elevated Risk Role](https://unicef.sharepoint.com/sites/DHR-ChildSafeguarding/DocumentLibrary1/Guidance%20on%20Identifying%20Elevated%20Risk%20Roles_finalversion.pdf?CT=1590792470221&OR=ItemsView)” from a child safeguarding perspective?       YES       NO     If YES, check all that apply:      **Direct contact role** YES       NO   If yes, please indicate the number of hours/months of direct interpersonal contact with children, or work in their immediately physical proximity, with limited supervision by a more senior member of personnel:     |  | | --- | |  |     **Child data role** YES      NO   If yes, please indicate the number of hours/months of manipulating or transmitting personal-identifiable information of children (name, national ID, location data, photos):     |  | | --- | |  |   More information is available in the [Child Safeguarding SharePoint](https://unicef.sharepoint.com/sites/DHR-ChildSafeguarding/SitePages/Amendments-to-the-Recruitment-Guidance.aspx) and [Child Safeguarding FAQs and Updates](https://unicef.sharepoint.com/sites/DHR-ChildSafeguarding/DocumentLibrary1/Child%20Safeguarding%20FAQs%20and%20Updates%20Dec%202020.pdf) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Minimum Qualifications required:** | **Knowledge/Expertise/Skills required:** |
| Bachelors  Masters  PhD  Other   * Diplôme universitaire de troisième cycle (Master ou équivalent Master ou Doctorat) en en sciences sociale notamment l’économie, les politiques sociales ; | Peuvent faire acte de candidature, les personnes justifiant des qualifications suivantes :   * Justifier d’une expérience d’au moins huit (08) ans dans la préparation aux urgences et / ou la gestion de réponse à des crises humanitaires notamment dans le secteur de la protection sociale * Avoir la capacité à travailler sous pression et en équipe avec la contrainte de produire des résultats de qualité ; * Une expérience de formateur dans le domaine de la préparation et réponse humanitaire * Une expérience de travail ou de collaboration avec l’UNICEF ou toute autre agence des Nations Unies sur l’élaboration du plan de contingence dans le domaine de la protection sociale serait un atout * Avoir une expérience en gestion des urgences en Afrique et notamment dans la corne de l’Afrique est un atout * Avoir une bonne connaissance en langue Française * Fournir la preuve d’un travail similaire déjà effectué |
| **Administrative details:**  Visa assistance required:  Transportation arranged by the office: | Home Based  Office Based:  If office based, seating arrangement identified:  IT and Communication equipment required:  Internet access required: |